



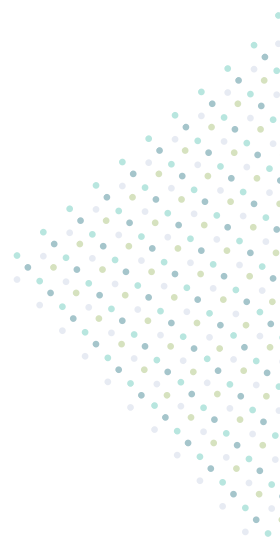
EN BREF



LE FONDS VERT

Fonds d'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires

POUR QUELS PROJETS ?



LE FONDS VERT



2 milliards d'euros à l'échelle nationale
dont 99,53 millions d'euros pour la Région Hauts-de-France

3

axes



Dispositif en ligne via Aides-territoires
et Démarches-simplifiées

POUR FINANCER QUOI ?

Pour chaque axe, l'AMF62 a sélectionné un certain nombre d'actions finançables par le Fonds Vert et susceptibles d'être mises en place par les collectivités du Pas-de-Calais.

1

RENFORCER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

- **Rénovation énergétique des bâtiments publics** : modernisation des systèmes d'éclairage, pilotage des systèmes de chauffage, isolation du bâti, remplacement d'équipement, ...
- **Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public** : études préalables et diagnostic, ingénierie, investissement, ...

2

ADAPTER LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Prévention des inondations** : renforcement des aides apportées par les programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), appui financier aux collectivités gestionnaires de digues dans le cadre de la compétence GEMAPI, ...
- **Prévention des risques d'incendies de forêt** : opérations d'aménagement de la forêt aux abords des zones urbanisées, travaux visant à réduire la vulnérabilité de constructions, mise en place de systèmes de détection précoce des départs de feux, ...
- **Recul du trait de côte** : cartographie d'exposition au recul du trait de côte, contractualisation des PPA, adaptation de l'hôtellerie de plein air et des campings, ...
- **Fonds de renaturation des villes** : actions contribuant à la renaturation des sols et espaces urbains, à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques en ville, à la végétalisation des bâtiments et équipements publics, création ou restauration de parcs et jardins, ...

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

3

- **Développement du covoiturage** : études de conception des schémas directeurs et études préopérationnelles, travaux d'infrastructures et d'équipements dédiés, frais de fonctionnement des lignes de covoiturage, outils et actions d'animation locale pour encourager la pratique, incitations financières selon le principe 1€ par l'État pour 1€ par la collectivité, ...
- **Recyclage des friches** : études, acquisitions foncières, travaux de démolition, de dépollution ou d'aménagement (en complément des financements dédiés existant), ...
- **Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030** : actions concourant à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour les aires protégées, action de protection des espèces (notamment des insectes pollinisateurs), lutte contre les espèces exotiques envahissantes, dépollution, restauration des sols forestiers, ...



RESSOURCES UTILES

- **Site du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires :**
www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert
- **Plateforme Aides-territoires :**
www.aides-territoires.beta.gouv.fr
- **Plateforme Démarches-simplifiées :**
www.demarches-simplifiees.fr
- **Site de la Préfecture du Pas-de-Calais :**
www.pas-de-calais.gouv.fr



A NOTER DANS VOS AGENDAS

- **Jeudi 2 mars 2023 de 11h à 12h :**
Webinaire de présentation de la plateforme Aides-territoires
- **Samedi 11 mars 2023 de 9h à 12h :**
Réunion d'information
"Fonds Vert : accélérons la transition écologique de nos territoires"

+ d'infos : www.amf62.fr

